

C'est la rentrée !



Remise de la « Schultüte »

Suivant la tradition allemande, les élèves de CP de l'école Zola ont reçu la « Schultüte », cornet-surprise de rentrée.

Jardins Voirins :
la vérité sur le
projet de PLU p. 4-5

Travaux de rénovation à La Poste de Laxou-Champ-le-Bœuf



Le bureau de poste de Laxou-Champ-le-Bœuf sera en travaux du 26 septembre au 12 novembre prochains. Pendant ces travaux, les clients seront accueillis dans un bureau temporaire (2 guichets « opérations financières » et un guichet « retrait des instances et opérations courrier/colis »).

Ce bureau temporaire sera ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

Le distributeur automatique de billets ne sera pas disponible. Aussi, les clients de Laxou-Champ-le-Bœuf pourront se rendre dans les bureaux de poste de **Laxou Principal**, 14 Avenue Paul Déroulède, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et **Nancy Plateau de Haye**, 64 rue Henri Brun, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Ils pourront y effectuer toutes leurs opérations habituelles à l'exception du retrait des instances, lettres recommandées ou colis. Ces 2 bureaux possèdent un distributeur automatique de billets disponible 24 h/24 et 7 j/7.

Ces travaux, d'un montant d'environ 300 000 €, ont été votés par la CDDPP (Commission Départementale De Présence Postale) où siège le Maire de Laxou Laurent GARCIA.

Ils font partie d'un programme spécifique visant à maintenir et améliorer l'offre postale dans les ZUS.

Le nouveau bureau ouvrira mercredi 16 novembre à 14 h.

CITY MOV': des voitures 100 % électriques bientôt en libre accès !

Concept novateur d'aménagement urbain, CITY MOV' vise à mettre à la disposition de la population de la Communauté urbaine de Grand Nancy un parc de véhicules 100 % électriques non polluants et économiques, en libre service pour les déplacements urbains.

Le Libre Service Automobile ne nécessite pas de réservation obligatoire, il permet les déplacements d'un point à un autre et il est idéalement prévu pour des trajets et des durées d'utilisation courts (20 à 30 minutes). C'est le concept CITY MOV'.

Dés cet automne, il sera possible de se déplacer à travers la CUGN à bord d'une voiture 100 % électrique Peugeot Ion et de bénéficier d'un stationnement gratuit ainsi que de places réservées aux véhicules CITY MOV'. Le tout pour un tarif très économique !

Pré-inscription, détails et renseignements : www.CITYMOV.fr



Le maire Laurent GARCIA a essayé une voiture électrique en présence de Thomas FRIEDERICH, en charge de la concrétisation de ce projet.

Pigeons et corvidés : depuis 2008, la mairie agit



Afin d'éviter que les pigeons bisets ne détériorent davantage certains lieux de la commune où ils ont élu domicile depuis des années, la Ville de Laxou continue de s'occuper des volatiles en surnombre, qui peuvent, de ce fait, devenir une nuisance, voire un problème de salubrité et de santé publique.

Comme tous les ans, la mairie a fait appel à une société spécialisée, la SPAV (Société de Protection Anti-Volatiles) pour gérer au mieux et avec professionnalisme, conjointement avec le service communal des espaces verts, cette affaire.

Fin juin et au cours de l'été, la commune a mené des opérations de capture, ce qui a permis de neutraliser 333 pigeons, puis de les relâcher bagués et déportés à plus de 100 km à vol d'oiseau du site de capture. Ils ont été déposés dans des zones forestières à proximité de communes qui font l'objet d'un recensement en début d'année afin de connaître les secteurs les moins fréquentés par ces pigeons ; l'opération a été complétée par 4 passages supplémentaires, avenue de l'Europe et sur le site France Télécom situé rue du Plateau.

Grâce à l'implication municipale, cette régulation permettra de réduire la taille de la colonie.

En complément de ces actions, comme tous les ans depuis 2008, le personnel des Services Techniques a procédé au défouillage de platanes ayant des nidi-fications de corvidés début août dans les secteurs : Provinces (1 nid sur tilleul et 8 nids sur platanes) et Champ-le-Bœuf (7 nids sur platanes).

Aucune nichée, ni œufs, n'ont été trouvés et l'élagage a concerné uniquement les branches porteuses : il s'agit donc d'une taille douce dans le respect de l'arbre.

N° 151

SOMMAIRE

VIE QUOTIDIENNE 2

EDITO 3

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 4-5

SPORT, CULTURE, JEUNESSE 6-7

AGENDA 8-9

VIE SOCIALE, SANTE, SENIORS 10-11

VIE SCOLAIRE 12-13

ELUS MINORITAIRES, REPONSES DE L'EQUIPE MUNICIPALE 14

VIE MUNICIPALE, PETITE ENFANCE 15

QUELQUES CHANTIERS DE L'ÉTÉ 16

Directeur de la publication : Laurent GARCIA - 3 avenue Paul Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce numéro : Gilbert ANTOINE, Yves PINON, Naïma BOUGUERIOUNE, Marcel FRESSE, Nathalie PARENT HECKLER, Daniel VERHULST, Anne-Sophie ROY, Serge VAUTRIN, Laurence WIESER, Marianne BASELLO, Lionel DEMANGE, Anne PERRIN, Emmanuel TANK, Jimmy LOMBARDO, David JANSE, Madeleine AUBRY, Isabelle RICCI DEGRAEVE, Khaled FRIKHA. Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670 Imprimeur : Imprimerie Paradis. Contact mairie : tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66 - E-mail : contact@laxou.fr www.laxou.fr



On garde le cap !

En septembre sonne pour beaucoup l'heure de la rentrée avec des motivations et déterminations multiples, individuelles ou collectives : chacun d'entre nous garde le souvenir de la rentrée où se mêlent le plaisir des retrouvailles, l'excitation de la nouveauté et parfois l'appréhension de l'inconnu.

La rentrée des classes est un temps fort pour une collectivité, avec des engagements de travaux qui se traduisent par des actions concrètes. Plus de 600 élèves vont fréquenter les établissements laxoviens qui ont connu pendant les vacances des travaux de sécurité, d'accessibilité, de rénovation et d'embellissement : salles de classe, gymnases, bâtiments, équipements informatiques,... Chaque année, nous avons à cœur de mettre tout en œuvre pour que les conditions d'accueil dans nos écoles soient optimales.

Au nom Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne année scolaire 2011-2012, en particulier aux élèves, à leurs parents, mais aussi aux équipes enseignantes, aux agents communaux, bref, à tous ceux qui œuvrent dans le domaine éducatif.

Nous sommes à mi-chemin du mandat que vous nous avez confié : nous poursuivons notre travail avec sérieux et ambition, comme nous le faisons depuis 2008. Car sans ambition, rien ne change et sans sérieux, rien n'est possible. Les projets prennent forme, avancent, le dynamisme est intact et nous restons fidèles à nos engagements avec détermination : faire de Laxou une ville où il fait bon vivre ensemble et où chacun, quel que soit son parcours, ses qualités, ses différences, trouve sa place.

La solidarité est une valeur qui, vous le savez, m'est chère. Grâce à elle et à un méthodique travail d'équipe, nous avons réussi, par exemple, à mettre en place un abattement sur la taxe d'habitation pour les personnes handicapées : là encore, il s'agit, à chaque fois que cela est possible, d'aider chacun à vivre mieux.

Enfin, après un été qui a vu le succès de la nouvelle formule de l'Accueil de Loisirs avec l'élargissement des horaires, septembre est aussi le mois où nous accueillons les nouveaux arrivants en leur consacrant une journée de bienvenue et de découverte de la ville. C'est aussi le Forum des Associations Sportives et Culturelles pour découvrir toute la diversité et la richesse du monde associatif laxovien qui contribue à la vitalité de notre commune.

Enfin, je vous donne rendez-vous dimanche 25 septembre pour la Fête d'Automne de la 4^{ème} édition d' « En Dehors des Sentiers Battus » : une nouvelle occasion de se retrouver pour partager moments de détente et de créativité au cœur de notre patrimoine, avec une « balade en couleurs ».

A toutes et tous, je souhaite une très belle rentrée !

Laurent Garcia
Maire de Laxou

Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 8 octobre, de 9 h à 11 h, au Centre Social Communal, aux Provinces

Jardins Voirins : la vérité

Voici un focus sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant la partie « Jardins Voirin », située au cœur du Village entre les rues de la Fontenelle, de la République, des Clos et Paul Bert.

Ce focus permet de rétablir quelques vérités concernant ces parcelles qui représentent 6 % des zones proposées à une éventuelle urbanisation future.

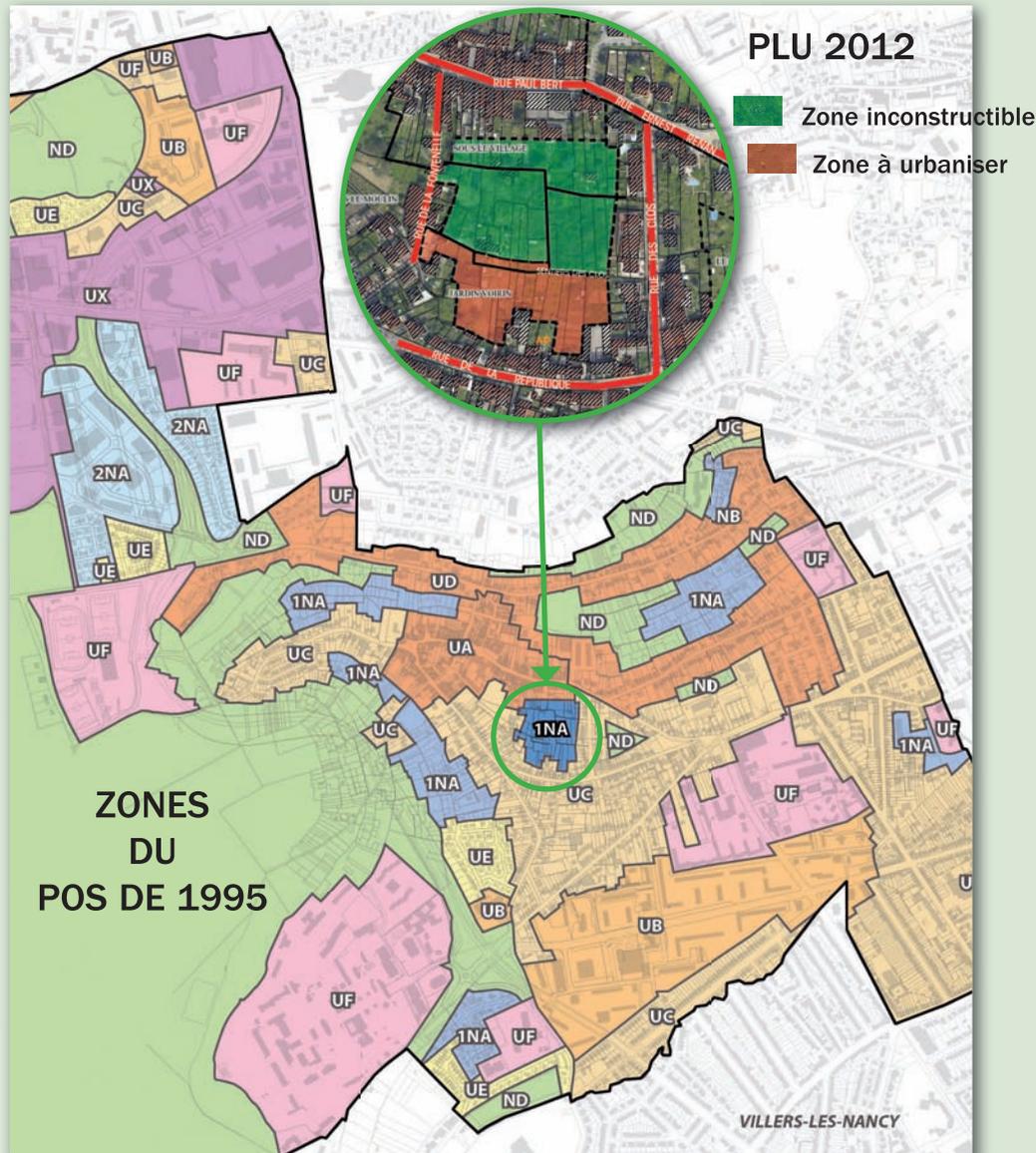
En 1995, 17,7 hectares étaient classés en zones où l'on pouvait construire et depuis, 4,39 ont été effectivement urbanisés, soit 25 %.

Sur les 13,31 hectares restant aujourd'hui, le projet de PLU propose le classement en zone inconstructible plus de 10 hectares, soit 76 % de l'ensemble, en particulier toute la zone des sentiers de Mi-les-Vignes.

3,14 hectares, selon la répartition ci-dessous, sont proposés pour demeurer en zone à urbaniser, soit 24 % :

- 1,53 hectares en éventualité de constructions futures avec contrainte obligatoire de nouvelle procédure de révision du PLU dans cette hypothèse (zone Saint-Arriant en bordure du lotissement de l'Embanie), soit 11 %,

- seuls 1,61 hectares (12 %) demeurent en zone à urbaniser avec des réglementations spécifiques : la partie Sud des « Jardins Voirin » (0,79 hectare soit 6 %) et le secteur « Derrière Sainte-Anne » (0,82 hectare, soit 6 %).



Rendez-vous nature de Laxou : c'est reparti !



Chat forestier - Fabrice CAHEZ ©

Les " rendez-vous nature de Laxou " organisés avec FLORE54 et la collaboration du Conseil de Proximité Laxou Village font leur rentrée de manière

remarquable dès le **23 septembre prochain à 20 h**, salle Louis Pergaud au village, avec une conférence autour du chat forestier et trois conférenciers !

Estelle GERMAIN, de l'association CROC - Carnivores Recherche Observation Communication, **François LEGER** de l'ONCFS et **Fabrice CAHEZ**, photographe animalier.

Tous trois se sont croisés sur les traces du Chat sauvage. Mais savez vous que le Chat sauvage n'est pas issu de l'un de nos matous domestiques partis

vivre à l'état sauvage ? Savez-vous également que la Lorraine est l'un des fiefs du félin en France ?

Cette soirée exceptionnelle sera l'occasion de discuter de l'histoire, de l'écologie et de l'avenir du Chat sauvage, encore menacé malgré son statut d'espèce protégée...

A nos agendas... et pour la conférence suivante, notez le **vendredi 18 novembre** pour une découverte des araignées.

RESTITUTION DE COMPOST

La Communauté urbaine du Grand Nancy organise une distribution de compost à Laxou samedi 22 octobre, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, rue de la Toulouse sur le parking devant le complexe sportif Gaston Lozzia. La distribution est gratuite et ouverte à tous. Renseignements : Maison de la Propreté (03 83 17 17 07) ou service municipal des espaces verts (03 83 97 85 85).

ité sur le projet de PLU

La partie Nord des « Jardins Voirin » (1,36 hectare) deviendra une zone naturelle inconstructible. Seule la partie Sud restera constructible, comme elle l'est depuis 1995 : cette zone Sud de 0.79 hectare, objet de tant de polémiques et de rumeurs infondées, représente 6 % de l'ensemble (voir plan ci-contre) !

De plus, s'agissant de terrains en grande partie privés, la Commune n'est pas décisionnaire, mais peut indiquer des orientations. Nous irons encore plus loin : nous imposerons une réglementation et des critères stricts pour encadrer l'éventualité d'urbanisation de ces 0,79 hectare.

Répondant à un équilibre entre respect de l'environnement et de la propriété individuelle, les propriétaires des parcelles qui souhaiteront construire seront contraints par les dispositions suivantes :

- tous les propriétaires sans exception devront accepter à l'unanimité une éventuelle construction : sans accord unanime global, il ne sera pas possible de déposer une demande de permis de construire,
- la Commune imposera un bâti très exigeant en matière de consommation d'énergie : une superficie au moins égale à 40 % de la surface de la parcelle devra être traitée en espaces verts en pleine terre.
- la réglementation interdira toute voirie dans la zone (seuls des accès réservés aux services de secours seront autorisés),
- une emprise réservée* sur le sentier permettra à la Commune de se rendre propriétaire de ce tronçon afin de le préserver, au même titre que les autres sentiers de la Commune. La réglementation imposera aux propriétaires la conservation de tous les cheminements piétons existants.

Nous supprimerons également toutes les emprises réservées* actuelles qui concernent des tracés de voiries imaginées par nos prédécesseurs (de l'école préélémentaire Pergaud jusqu'à la rue des Clos en passant par les « Jardins Voirin », par exemple !!!).

Aujourd'hui, à notre connaissance, puisqu'il s'agit en grande partie de terrains non communaux, aucun projet n'a cours dans la partie Sud des « Jardins Voirin ».

*Une emprise réservée est une parcelle que la Commune est obligée d'acquérir en cas de vente par son propriétaire.

L'ensemble du projet de PLU est consultable au service de l'urbanisme de l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous, au 03 83 90 54 61. Un registre de concertation est également à la disposition du public, afin que chacun puisse faire part de ses remarques.

Le calendrier administratif de la procédure amènera le projet de PLU à une enquête publique début 2012, supervisée par un commissaire-enquêteur indépendant : venez vous exprimer !

Biodiversité : Laxou s'engage avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Le 19 juillet dernier, **Jean-Yves MOITROT**, Président de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour le département de Meurthe-et-Moselle et le Maire **Laurent GARCIA** ont officiellement signé la convention de « refuge LPO » qui lie la commune à la LPO pour la préservation de la biodiversité sur le secteur du parc du Fond de Lavaux, la protection des oiseaux et le respect de principes de gestion des lieux comme la plantation d'espèces locales et l'usage de techniques manuelles de désherbage.

La signature de la charte fait suite à une collaboration déjà étroite entre la LPO et les services techniques municipaux sur ce secteur de près de 2,5 hectares.

Le prochain plan de gestion qui sera fourni à la commune par la LPO suite au diagnostic du lieu sera l'occasion de pérenniser des nouvelles pratiques d'entretien et d'intervention sur ces milieux naturels.

Grâce à l'implication de **Laurence WIESER**, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, la Ville de Laxou est la deuxième ville du département à signer cette nouvelle mouture de charte, plus exigeante que la précédente, mais aussi plus enrichissante dans les échanges planifiés entre les deux entités.

Rendez-vous prochainement pour une balade découverte d'observation et d'écoute des quelques soixante espèces d'oiseaux observés sur les lieux !



Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion : l'accès à la culture et à l'information pour tous

Grâce à l'aide du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), la Ville de Laxou a équipé la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion de nouveaux matériels informatiques, certains spécifiquement dédiés aux personnes déficientes visuelles.

Poursuivant sa démarche de mise à disposition de moyens et d'outils d'information et de communication pour tous, la Bibliothèque-Médiathèque s'est dotée de sept postes informatiques supplémentaires avec accès Internet et d'un équipement dédié aux personnes malvoyantes.

Un télé-agrandisseur permettant le grossissement de 2 à 40 fois du document placé sur son socle et une



machine à lire (qui permet de traduire en message vocal un texte d'une page imprimée) sont désormais disponibles. Un poste informatique avec clavier adapté et accès à des logiciels de paramétrages divers et d'utilisation de la voix est également installé depuis quelques semaines.

Au-delà des possibilités habituelles d'agrandissement et d'aide vocale, ces outils offrent une gestion innovante des couleurs, une visibilité accrue des pointeurs et des curseurs et une capacité inédite à définir des zones de lecture et des critères de recherche. Une seconde machine à lire est reliée au poste informatique, élargissant son utilisation aux documents du Net ou créés par l'utilisateur.

Le personnel de la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion, formé au maniement de cette nouvelle technologie de pointe, pourra évidemment accompagner et conseiller tout usager désireux d'en savoir plus.

ALSH à Victor Hugo, le bilan d'été mérite une mention Très Bien !



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Laxou, autrement appelé « Le Royaume de Larzuls » en référence au premier nom de la Ville au XII^{ème} siècle, a proposé une nouvelle formule avec des horaires d'accueil élargis et des formalités d'inscription simplifiées et centralisées, sous la houlette de Naïma BOUGUERIOUNE, adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse.

Cette offre a connu un franc succès avec une moyenne de 40 enfants inscrits à la journée durant l'été dont 75 % ont profité de l'extension des horaires. Une affluence particulière a été notée à partir de 7 h 45 - 8 h, ainsi que et le soir où la structure affichait complet jusqu'à 17 h 45.

L'ALSH pour les 3-6 ans affichait, lui, quasiment complet tous les jours (16 enfants) grâce, notamment, à l'harmonisation des tarifs mise en place, ainsi que par le procédé du tarif dégressif dans le cadre d'une fratrie.

Un grand merci aux équipes d'animation et d'encadrement !

Un grand merci aux parents pour leur confiance !

Un grand merci aux enfants pour leur enthousiasme !

Rendez-vous à la Toussaint !

4^e Edition de « En Dehors des Sentiers Battus » Fête d'Automne – dimanche 25 septembre 2011 « Les Carnets de la Balade en Couleurs »

« La Balade en Couleurs », promenade artistique dans le secteur de Mi-les-Vignes, évolue au fil des saisons. Depuis le 25 juin, les promeneurs découvrent dans un environnement exceptionnel 15 œuvres d'artistes. Ces sentiers permettent au public d'être le témoin privilégié d'une rencontre entre l'Environnement et l'Art, entre la Nature et la Culture...

Les œuvres, installées dans le secteur de Mi-les-Vignes, que la Municipalité s'apprête à rendre inconstructible, seront les sujets de cette fête d'automne à expressions diverses.

Anne-Sophie ROY, adjointe au Maire déléguée à la Culture et la Municipalité invitent dimanche 25 septembre tous ceux qui souhaitent dessiner, peindre, croquer sur le thème « Les Carnets de la Balade en Couleurs » à se retrouver rue de l'Egalité. La mini fanfare PLACE KLEZMER accompagnera musicalement ce moment festif et la coordinatrice artistique de l'opération, Françoise CHAMAGNE, proposera une visite de l'exposition.

Les inscriptions se feront sur place dès 14 h 30. Les œuvres réalisées seront exposées à la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion du 1^{er} au 15 octobre 2011.

Renseignements sur le règlement des « Carnets de la Balade en Couleurs » disponibles sur le site www.laxou.fr ou par téléphone : 03 83 90 54 88.



L'important c'est de participer !

La 8^e édition des Jeux du Grand Nancy se déroulera samedi 17 septembre 2011 après-midi.

Si tu es en CM1 ou CM2, la Communauté urbaine du Grand Nancy organise pour toi 4 grands tournois : Football, Handball, Athlétisme et Natation.

Une délégation de 20 jeunes, filles et garçons nés en 2000/2001 représentera la Ville de Laxou. Elle sera constituée de 4 équipes de 5 participants.

Le départ aura lieu à 13 h depuis le parking de la Mairie, le retour est prévu vers 17 h 40.

L'inscription est gratuite et obligatoire et à faire avant le 14 septembre au Service Sports-Culture-Jeunesse de la Mairie de Laxou : 03 83 90 54 88.

Inscrivez-vous nombreux !

**Grand
nancy**
communauté
urbaine & humaine

Le Conseil Municipal des Enfants ouvre ses portes aux Jeunes et aux Ados

La démocratie est une notion qui mérite d'être appréhendée et partagée avec tous dès le plus jeune âge. Naïma BOUGUERIOUNE, adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et Nicole PICARD, conseillère municipale, s'y emploient avec les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Laxou durant un mandat de trois ans. Ces jeunes citoyens découvrent ainsi le fonctionnement de la collectivité, l'action, l'engagement, les missions et les responsabilités des élus.

Pour ce mandat, les élus « adultes » travaillent à développer une nouvelle dynamique impliquant encore plus fortement les jeunes élus : création d'un logo, participation active à diverses manifestations communales, à des journées thématiques avec l'UNICEF, à la délégation Environnement pilotée par Laurence WIESER, adjointe au Maire, visites d'institutions locales et régionales avec un travail pédagogique en amont

avec le concours d'Isabelle TAGHITE, conseillère municipale déléguée aux Affaires Scolaires, etc... L'idée est de proposer mais également de définir avec les jeunes les sujets et thèmes qu'ils souhaitent aborder ! Lors de dernier mandat les jeunes élus ont travaillé sur la solidarité internationale, le devoir de mémoire, le travail associatif, entre autres, avec Anne-Sophie ROY, adjointe au Maire.

Grande nouveauté de cette rentrée : des adolescents rejoindront les plus jeunes du CME pour constituer un Conseil de Jeunes. Le but est d'échanger et de monter des projets en lien direct avec leurs centres d'intérêt et problématiques. Ce Conseil sera un lieu de débats où les jeunes pourront s'exercer à exposer leurs idées et projets en public !

Ce Conseil de Jeunes naît de la volonté de la municipalité d'associer les adolescents laxoviens au développement de notre ville. Créer le lien, l'entretenir et le développer, rapprocher les différentes générations, impliquer les plus jeunes dans la mise en pratique d'actions concrètes, agir, avancer et vivre ensemble, tel est bien l'objectif de cette démarche, en cohérence avec l'action municipale sous tous ses aspects.

Renseignements : 03 83 90 54 70.



Isabelle TAGHITE, Nicole PICARD, Laurence WIESER et Naïma BOUGUERIOUNE.

SEPTEMBRE

1^{er} au 30

Du lundi au vendredi.

13 h 30 - 18 h

Tournoi de régularité de bridge par l'ABCDE Bridge-Club, dans le cadre des activités de la Fédération Française de Bridge et du Comité de Lorraine de Bridge. Formation assurée.

10 boulevard Emile Zola.

Tous les jeudis à 14 h

Sortie vélo des seniors.

Place du Jet d'Eau au Village et parking proche de la passerelle Mickaël Champ-le-Bœuf.

Tous les samedis à 14 h

Sortie vélo route.

Départ place du Jet d'Eau au Village.

Tous les dimanches matin à 8 h 30

Sortie VTT.

Départ Laxou Sapinière, côté tennis.



Toutes ces activités sont proposées par l'association Laxou ça Roule.

Renseignements : www.laxoucaroule.com

7 au 17 septembre

Exposition.

Huiles de Mido Cordier – Corps et lames.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

12 et 15

Lundi : 19 h - 20 h 30

Jeudi : 10 h - 11 h 30 et 19 h - 20 h 30

Musculation, portes ouvertes par l'Association de Quartier du Champ-le-Bœuf.

Salle de musculation, Complexe Léo Lagrange.

14 et tous les mercredis de l'année scolaire

14 h - 15 h 30

Atelier Théâtre municipal.



L'Atelier Théâtre municipal accueille les enfants de 9 à 14 ans, salle Pergaud, au Village.

En imaginant et en créant des décors et des textes, les enfants

vont découvrir les joies du théâtre. Un spectacle de fin d'année sera proposé par les enfants.

Place donc à leur imagination !

Renseignements et inscriptions : service Sports, Culture, Jeunesse : 03 83 90 54 88.

15

Cinéma.

17 h 30 : Kung Fu Panda 2

20 h 30 : Les Tuche

(1) Salle Pergaud, au Village.

A compter du 15

Inscriptions annuelles saison hiver

2011/2012 au Tennis Club Sapinière.

Club House, Complexe sportif Gaston Lozia à la Sapinière.

Renseignements : 03 83 98 26 19.

15 septembre au 15 octobre

Initiation Floorball, par l'ASPTT NANCY-LAXOU – section Floorball.



Découverte d'une nouvelle discipline dérivée du hockey sur glace à Laxou. Sport technique et abordable : ne nécessite pas de savoir patiner. Equipement fourni pour faire les essais. Discipline mixte et ludique, praticable par filles et garçons, de 18 à 78 ans.

Les mercredis de 18 h 30 à 20 h et les vendredis de 19 h à 21 h 30.

Gymnase Sadoul - aux Provinces.

17

13 h - 17 h 40

Les 8^e Jeux du Grand Nancy, avec la participation de la Ville de Laxou.

Une délégation sera constituée de 4 équipes de 5 jeunes scolarisés dans les classes de CM1 et CM2. Ils représenteront la ville de Laxou dans les disciplines suivantes : football, handball, athlétisme et natation.

A l'issue d'un classement, la Ville ayant obtenu le meilleur score remportera les Jeux du Grand Nancy.

Départ et retour : parking de la Mairie.

Renseignements et inscriptions : service Sports, Culture, Jeunesse : 03 83 90 54 88.

19 h 30 - 23 h 30

Soirée solidaire organisée par l'Espace de Solidarité et d'Accompagnement des Familles dans le cadre d'un chantier solidaire à Saïdia, au Maroc.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

Renseignements : 03 83 97 03 16 ou esaf54@wanadoo.fr

20 h - 23 h

Loto humanitaire organisé par l'Association du Comité de Jumelage de Laxou (ACJL) au bénéfice de la Ville jumelée avec Laxou d'Anderamboukane au Mali.

Renseignements : 06 47 17 32 56 ou

alain.valette8@wanadoo.fr

Salle Colin, aux Provinces.

20 h 30



Soirée-spectacle orientale proposée par la mairie de Laxou, avec la participation du groupe « Al Ouns » et de Liz Abdelghany.

Chant et danse Sharki, Rai, Chaabi...

Entrée libre.

Espace Europe, aux Provinces.

17 et 24

10 h - 12 h

Stage d'éveil pour sensibiliser les enfants de 4

à 7 ans à la musique, par l'Association pour la Promotion et l'Enseignement de la Musique.

Inscriptions samedi 3 septembre de 9 h à 12 h – 25 € les 3 samedis.

Reprise des cours le 12 septembre.

Dans les locaux de l'APEM, 13 rue du 8 mai.

Renseignements : www.apem-laxou.fr

19 au 23

19 h - 22 h



Cours de danse par l'association Cap Danse.

Gratuit.

Salle Colin, aux Provinces.

22

20 h 30

Jeudi de Pergaud.

"Dialogues sur le Banc" de Raymond SOUPLEX.

Spectacle présenté par le "Théâtre des 2 Lions" Tout public. Durée 1 h 15. Spectacle offert par la Ville de Laxou.

Salle Pergaud, au Village (ou en extérieur).

23

20 h - 22 h 30



Chat forestier - Fabrice CAHEZ ©

Conférence : « Le chat forestier » proposée par l'association Flore 54, le Conseil de Proximité Laxou-Village et la Ville de Laxou (voir page 4).

Animée par Estelle GERMAIN, François LEGER et Fabrice CAHEZ, photographe animalier.

Salle Pergaud, au Village.

24

21 h à 2 h

Soirée dansante par l'association Cap Danse.

Gratuit.

Salle Colin, aux Provinces.

25

15 h

« En Dehors des Sentiers Battus » :

Fête d'automne.



Concours de dessin ouvert à tous : « Les Carnets de la Balade en couleurs » (voir page 7).

Secteur Mi-les-Vignes, rendez-vous rue de l'Egalité au Village, dès 14 h 30.

La mini fanfare PLACE KLEZMER accompagnera musicalement ce moment festif et la coordinatrice artistique de l'opération, Françoise CHAMAGNE, proposera une visite de l'exposition.

Renseignements : Service Sports, Culture, Jeunesse : 03 83 90 54 88.

29

Journée à thème « Phénomène de violence, enfant et entourage ».

Un moment convivial de rencontres et d'échanges avec les habitants de Laxou et Maxéville.

14 h - 16 h : ESAF 1 rue de la Meuse.

19 h - 21 h : CILM, au Champ-le-Bœuf.

OCTOBRE

1^{er} au 31

13 h 30 - 18 h

Du lundi au vendredi.

Tournoi de régularité de bridge par l'ABCDE Bridge-Club, dans le cadre des activités de la Fédération Française de Bridge et du Comité de Lorraine de Bridge. Formation assurée.
10 boulevard Emile Zola.

1^{er}

« Courir pour Octobre Rose », Dépistage du cancer du sein.



Organisé dans le cadre du Semi Marathon du Grand Nancy.

Une épreuve 100 % féminine, 5 km de course, 2,5 km de marche.

Place de la Carrière, Nancy.

Toutes les informations : 03 83 53 55 55 ou www.nancy.asptt.com

10 h 30

Atelier de la Poésie contemporaine.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

2

8 h - 19 h

Tournoi de volley, par l'Association Sportive Laxou Volley-ball.

Par équipes de 6 personnes, ouvert aux clubs licenciés.

Gymnase de l'Europe, aux Provinces.

Renseignements : www.laxou-volley.fr

laxou.volley-ball@laposte.net

10 h

5^e édition du Semi Marathon du Grand Nancy 2011.

Place de la Carrière, Nancy.

Informations : 03 83 53 55 55 ou

www.nancy.asptt.com

4

Cinéma.



18 h : Cars 2.

(1) CILM, au Champ-le-Bœuf.

6

Cinéma.

17 h 30 : Cars 2.

20 h 30 : non défini.

(1) Salle Pergaud, au Village.

9

9 h 30



Laxou Trail, par World Trailander.

Course à pied type poursuite dans les sentiers et bois de Laxou.

Prologue « Course des Belettes » : 2,5 km contre la montre.

Poursuite : 15 km.

Chronométrage par puce électronique.

Parcours de santé de la Sapinière.

Renseignements : worldtrailander@free.fr

www.world-trailander.jimdo.com

11 au 17

14 h - 19 h

Bourse aux vêtements automne/hiver 2011, par l'Association de Quartier du Champ-le-Bœuf.

Mardi : dépôt des vêtements.

Jeudi : vente.

Lundi : retrait des invendus de 13 h 30 à 19 h 15.

Salle des spectacles - CILM, au Champ-le-Bœuf.

12 au 16

« Perdons-nous dans les bois » : exposition, animations, spectacles café sciences, dans le cadre de la Fête de la Science par l'AQCLB et la MJC de Maxéville.

Complexe Léo Lagrange.

11 au 13

Exposition « Créativité à tout va » par l'Association de Quartier du Champ-le-Bœuf.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

15

14 h 30

Club de lecture.

Au programme "Ouragan" de Laurent GAUDE.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

15 et 16

Stage Aïkido par AÏKI-JUKU.

Samedi de 14 h - 19 h.

Dimanche de 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h.

Salle des arts martiaux gymnase Victor Hugo, aux Provinces.

Contact : Marie-Luce TONNOT, 06 79 59 43 56

ou marie-luce.tonnot@wanadoo.fr

20

14 h - 16 h

Journée à thème « Octobre Rose ».

Rencontres et prévention avec les associations spécialisées dans le domaine du dépistage du cancer.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

20

20 h 30

Jeudi de Pergaud : « Meurtre à l'Auberge de l'Atruche bleue ».

Par la Compagnie les Pièces Détachées.

(2) Salle Pergaud, au Village.

22 et 23

Stage de Tango argentin avec soirée le samedi 22, par l'association Cap Danse.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

Tous les renseignements : 06 71 61 53 82

ou www.capdanse.net

22 octobre au 2 novembre

Tournoi jeunes filles et garçons, par le Tennis Laxou Sapinière.

Complexe sportif Gaston Lozzia, La Sapinière.

Renseignements : 03 83 98 26 19.

23

14 h - 18 h

Conférence et bourse aux poissons et bouillottes de coraux, par le Club Aquariophile de Champ-le-Bœuf.

Entrée gratuite - CILM, au Champ-le-Bœuf.

24 au 28

« Le Royaume de Larzuls » - ALSH 3/16 ans.



3-12 ans : 7 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h, restauration possible à midi.

12-16 ans : tous les après-midi, activités sportives et culturelles.

Groupe scolaire Victor Hugo, aux Provinces.

Tarifs et renseignements : service Sports, Culture, Jeunesse : 03 83 90 54 88.

26 et 27

19 h - 20 h 30

Stage de découverte de la danse africaine, avec Jean-Pierre MOUTOUSSAMY, par l'Association de Quartier du Champ-le-Bœuf.

Complexe Léo Lagrange.

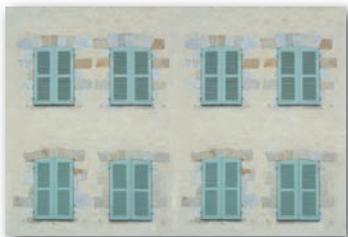
Tarifs :

(1) Cinéma : 5 € et 4 € (enfants).

(2) Les Jeudis de Pergaud : 8 € et 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



Stop aux logements vacants depuis plus de 5 ans



Le logement est le troisième droit opposable français, après l'éducation et la santé.

Aussi, la commune a la volonté de conforter une politique publique du logement sur des principes de solidarité et de responsabilité de l'État, mais aussi des particuliers, pour tendre à garantir à tous nos concitoyens un habitat digne.

La Mairie a donc décidé le 12 juillet 2011 d'agir concrètement dans la lutte contre la vacance des logements en pré-

sentant une délibération (votée à l'unanimité par le Conseil Municipal) qui taxera les propriétaires de logements vacants depuis plus de 5 ans, sous certaines conditions.

L'équipe municipale démontre ainsi son exigence en matière de responsabilité financière et sociale, mais aussi environnementale. En effet, cette mesure prend toute sa place dans la politique de lutte contre l'étalement urbain que Laxou mène ardemment depuis plusieurs années afin de préserver son patrimoine vert.

Cet outil d'incitation fiscale favorisera l'occupation de logements vacants et ainsi limitera les besoins d'extension urbaine.

Abattement spécial sur la taxe d'habitation



Engagée depuis longtemps dans le domaine de l'accessibilité (stationnement, circulation, transports publics, logements, groupes scolaires, bâtiments communaux sportifs et culturels...) et du soutien en faveur des personnes handicapées, la Ville de Laxou poursuit son action et propose désormais un nouvel abattement de 10 % sur la valeur locative de l'habitation principale pour les personnes handicapées, applicable au 1^{er} janvier 2012.

L'abattement est aussi applicable aux contribuables qui ne remplissent pas personnellement les conditions précitées mais qui occupent leur habitation principale avec des personnes mineures ou majeures, remplissant les conditions demandées.

Cet abattement s'ajoute sans préjudice, à l'application des abattements déjà appliqués à Laxou.

L'équipe municipale est fière d'avancer concrètement et résolument dans la mise en place de soutiens solidaires tels que celui-ci, qui, pour être appliqués dans les meilleures conditions, demandent un important travail de terrain en amont avec différents partenaires (services fiscaux, CAF, ADUAN, INSEE ...).

Cette délibération, votée à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 12 juillet 2011, se trouve au cœur de la politique municipale envers nos concitoyens fragilisés par un handicap et vient compléter d'autres dispositifs et actions dont les plus visibles sont sans doute les travaux de mise en conformité pour l'accessibilité des sites communaux.

Ateliers d'informatique gratuits pour les seniors



Les nouveaux ateliers d'informatique gratuits pour les seniors ouvriront leurs portes courant novembre 2011.

Ils auront lieu sur les sites multimédia des groupes scolaires de la commune, de 17 h 30 à 19 h, à raison d'une fois par semaine et fonctionneront jusqu'à fin juin 2012. Des ateliers seront réservés aux débutants en informatique et à ceux qui veulent apprendre à utiliser INTERNET.

Seront proposés également des cours sur la gestion de fichiers, la photo numérique, WORD, EXCEL et POWERPOINT. Des séances seront réservées aux initiés qui ont des questions pratiques relatives à des projets personnels.

Pour s'inscrire ou demander des renseignements sur le programme des cours, s'adresser au 03 83 90 86 86.

Colis de Noël : inscriptions



Les inscriptions pour les colis de Noël à destination des personnes de plus de 70 ans seront prises jusqu'au 21 octobre au Centre Social Communal, Place de l'Europe aux Provinces.

Des permanences pour les inscriptions se dérouleront aux dates, horaires et lieux suivants :

- **Lundi 3 octobre au CENTRE SOCIAL COMMUNAL** : 8 h 30 - 12 h / 13 h - 16 h 30.
- **Mardi 4 octobre à l'HOTEL DE VILLE** : 9 h - 12 h / 13 h - 16 h.
- **Jeudi 6 octobre à la SALLE MONTA** : 9 h - 11 h 30, au CILM : 13 h - 16 h 30.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements au 03 83 90 86 86.

Opération Brioches

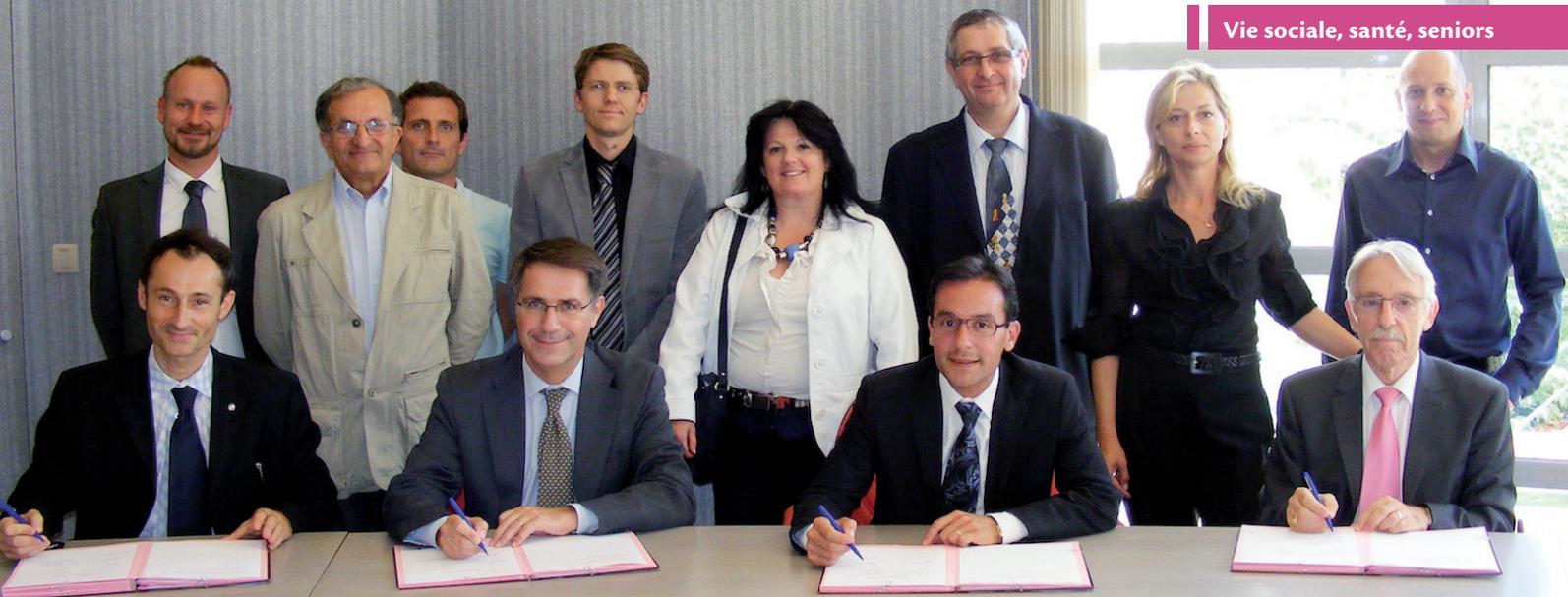
Depuis 50 ans, l'opération vente de brioches est une action emblématique de l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés).



Elle s'inscrit dans une démarche nationale de sensibilisation en faveur des personnes en situation de handicap mental. Chaque

année, plus de 100 associations proposent des brioches à la vente, symbole de partage et de convivialité, et sollicitent la générosité du public. Grâce à elles, le réseau peut financer l'extension de structures spécialisées, rénover des bâtiments, acquérir des équipements adaptés...

En 2011, dans notre département, l'opération aura lieu du 3 au 9 octobre : l'occasion d'être gourmand et généreux !



Réussite Educative : Laxou persiste et re-signe !

Dès janvier 2006, la Commune de Laxou a fait partie des villes qui ont choisi d'entrer dans le Dispositif de Réussite Educative.

Depuis, les axes prioritaires sont déterminés régulièrement à la suite d'un diagnostic et ont pour objectifs d'améliorer notamment les troubles du langage, les résultats scolaires, les liens parents-enfants, réduire l'absentéisme et lutter contre le décrochage scolaire. Ainsi, chaque année, des actions spécifiques sont mises en place pour chaque niveau d'éveil des jeunes de 2 à 16 ans, ainsi que des actions parentales.

Aujourd'hui, ce dispositif, cofinancé par l'Etat et la Commune, est devenu un acteur essentiel dans les quartiers, reconnu par les enfants, les parents, les professionnels de l'Education Nationale, mais aussi par les professionnels des services sociaux du Conseil Général, les éducateurs spécialisés et l'Office d'Hygiène et de Santé.

Aussi, pour souligner l'évolution constante des actions et des diagnostics réalisés, la Commune a décidé de reconduire – en l'actualisant – la charte portant l'organisation et les règles de confidentialité de ce dispositif : « une

occasion pour chacun de souligner l'importance de ce partenariat et la complémentarité des actions offrant aux enfants une aide dans leur réussite aussi bien scolaire que sociale » a précisé Yves PINON, adjoint au Maire délégué à la Cohésion Sociale.

Ce fut chose faite, à l'Hôtel de Ville, où le Maire Laurent GARCIA, le Directeur Général National de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances Rémy FRENTZ, l'Inspecteur d'Académie Philippe PICOCHÉ et le conseiller général Pierre BAUMANN, ont concrétisé ce nouvel engagement.

Courir pour Octobre Rose



Cette année encore, la Communauté urbaine du Grand Nancy coordonne l'opération Octobre Rose qui vise à promouvoir et à dédramatiser le dépistage du cancer du sein auquel encore trop peu de femmes ont recours. L'objectif du Grand Nancy est ambitieux puisqu'il s'agit d'atteindre d'ici 2014, un taux de participation au dépistage organisé, de 70 %, soit 2 femmes sur 3.

Laxou est fière de participer à cette démarche de sensibilisation à la santé publique et s'impliquera dans l'atteinte de cet objectif.

Une marche familiale de 2,5 km ainsi qu'une course de 5 km seront organisées le samedi 1^{er} octobre et marqueront le lancement de la campagne 2011.

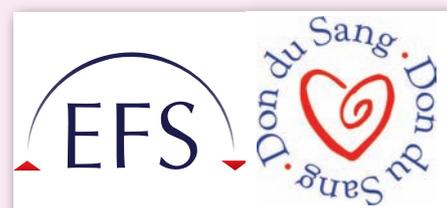
Les deux manifestations sont gratuites, ouvertes à toutes les générations féminines et se dérouleront au centre ville de Nancy avec un départ fixé à 16 h de la Place de la Carrière. Renseignements au 03 83 53 55 55.

100 % féminines, 100 % Octobre Rose ! Nous comptons sur vous !

Don du sang : un geste de solidarité qui sauve

Le don de sang est indispensable et irremplaçable pour sauver des vies.

L'Etablissement Français du Sang en appelle à la générosité et à la solidarité de tous et vous invite à la prochaine collecte samedi 24 septembre, de 15 h à 18 h 30, aux Provinces, salle Louis Colin.



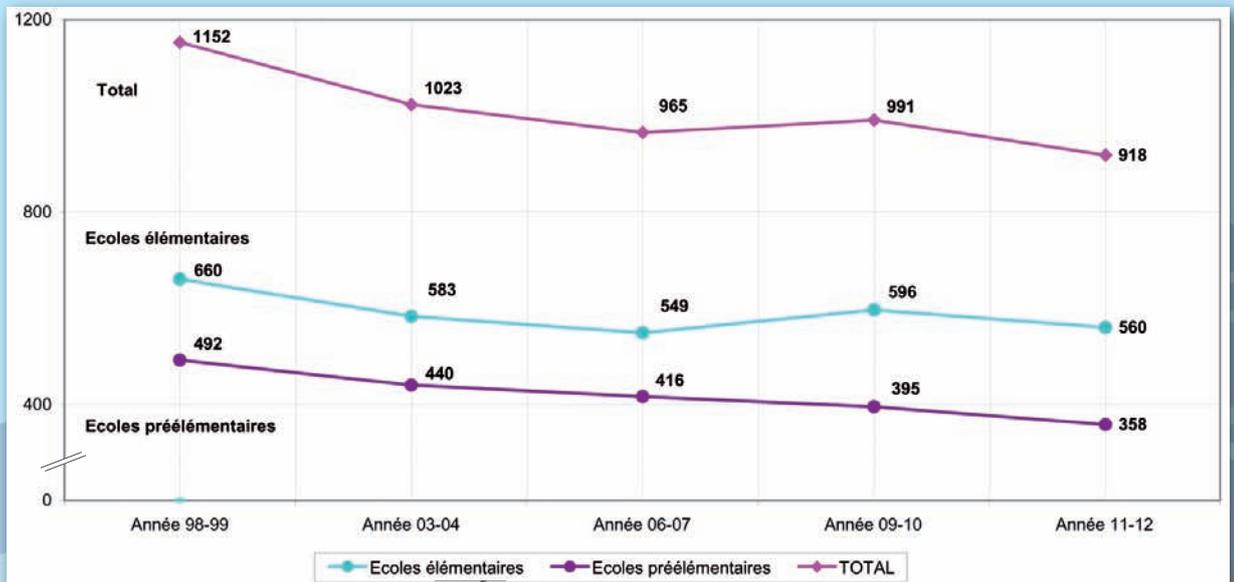
AVANT LES VACANCES

Les portes ouvertes de l'Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE)



EFFECTIFS

Evolution 1998-2012





SCOLAIRES

Le graphique ci-contre ainsi que le tableau ci-dessous indiquent la baisse constante des effectifs scolaires depuis plus de dix ans à Laxou, en particulier en école préélémentaire.

Le jour de la rentrée 2011/2012, lundi 5 septembre, les effectifs dans les groupes scolaires laxoviens se répartissaient selon le tableau ci-dessous :

Groupes scolaires	Ecoles préélémentaires			Ecoles élémentaires		
	Effectifs	Nombre de classes	Moyenne / classe	Effectifs	Nombre de classes	Moyenne / classe
Victor Hugo	80	3	26,67	106	5	21,20
Louis Pergaud	83	3	27,67	137	6	22,83
Albert Schweitzer	86	4	21,50	156	7	22,29
Emile Zola	109	4	27,25	161	7	23,00
Total	358	14	25,57	560	25	22,40

Pour cette rentrée, l'Inspection Académique a décidé trois retraits de postes d'enseignants :

- un poste à l'école préélémentaire Victor Hugo,
- un poste à l'école préélémentaire Albert Schweitzer,
- un poste de rééducateur au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASSED) à l'école élémentaire Victor Hugo.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 23 juin 2011, a voté à l'unanimité son opposition à ces mesures.

Le Maire Laurent GARCIA et son adjointe aux Affaires scolaires et périscolaires Nathalie PARENT HECKLER étaient aux côtés des enseignants, des parents d'élèves et des familles pour leur apporter le soutien de la Commune.

« **Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire** » (Voltaire)

Expression réservée aux élus minoritaires (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale) (textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).

Nous espérons que cette période estivale vous a apporté une certaine douceur de vivre entre amis, avec votre famille, à Laxou ou ailleurs en fonction de vos attentes et vos projets même si l'actualité climatique n'était pas toujours très clémente.

Nous vous souhaitons tout d'abord une très bonne rentrée.

Une nouvelle rentrée qui sera marquée par de nombreux rendez-vous autour de débats et donc de la démocratie.

Un des premiers débats portera sur le plan local d'urbanisme de Laxou sur lequel nous nous sommes largement exprimés dans ce magazine et au conseil municipal notamment sur notre refus de voir certains espaces défigurés : les jardins Voirin, le secteur de la Haute Corvée et celui de Saint Ariant au profit de constructions dites d'éco quartier. Par ailleurs, nous serons très attentifs au devenir de l'ancien site de St Joseph pour définir un espace pluriel dans ses fonctionnalités.

Merci à l'association de défense des jardins Voirin pour avoir mené cet énorme travail de sensibilisation avec quelques 1000 signataires, pour défendre cet espace naturel contre le projet de construction du Maire.

Si ce projet est ajourné, cela montrera que la défense de la qualité du vivre ensemble est primordiale face à l'individualisme cultivé par cet exécutif municipal qui s'illustre par de nombreuses promesses non tenues.

Le 25 septembre, les élus des communes de France et donc les 33 élus de Laxou voteront pour les sénateurs. Un enjeu historique qui verra, peut être, pour la première fois sous la 5^{ème} république, un sénat dans une majorité d'alternance à l'UMP pour mener des politiques plus justes économiquement et socialement. Nous défendrons cette alternance pour vous.

L'injustice sociale et fiscale s'enracine durablement dans nos villes et notre quotidien. Il a fallu trois ans pour que la Maire accepte enfin au dernier conseil municipal de juillet, après trois refus, notre proposition d'exonération partielle sur la taxe d'habitation pour les personnes rencontrant une situation de handicap afin qu'elles puissent améliorer leur qualité de vie quotidienne (voir les compte-rendus du conseil municipal sur le site de la ville de Laxou).

Le maire a enfin accepté notre proposition, de créer une taxe sur les logements vacants sur la commune pour mobiliser une offre locative diver-

sifiée en freinant les effets de spéculation.

Notre persévérance et nos pressions répétées ont abouti à un vote à l'unanimité de 2 de nos propositions justes, efficaces et réalistes économiquement en lieu et place d'une absence de pilotage financier de la commune par le Maire qui ne fait que des excédents financiers depuis trois ans en arguant qu'il n'a plus de marge budgétaire.

Cette démocratie de projet juste et efficace que nous cultivons et défendons pour les Laxoviens au delà des déchirures permanentes de la majorité du Maire, sera portée en octobre dans le cadre des primaires socialistes à Laxou dans deux bureaux de vote (au CILM du Champ le bœuf et à la salle Colin aux Provinces), toute la journée des 9 et 16 octobre 2011. L'ensemble des détails sur notre site internet www.laxou-avenir.fr.

La démocratie locale et nationale doit nous animer collectivement pour défendre une autre vision plus juste et efficace de notre ville et de notre avenir.

Christophe GERARDOT

Pour le groupe des élus socialistes et républicains www.laxou-avenir.fr

Droit de réponse de l'équipe municipale (Journal Officiel AN - Questions écrites du 30 septembre 2002 - Réponse publiée au JOAN du 30 décembre 2002, page 5 291 : possibilité d'apporter des commentaires explicatifs, dans le même bulletin, sur les affaires évoquées par l'opposition). (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)

Rappelons que c'est depuis 1995 que les Jardins Voirin et Saint-Arriant sont en « Zone d'Urbanisation Future » (voir pages 4-5).

A l'occasion de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), il est normal qu'il y ait réflexion sur le devenir de ces espaces. Nous avons toujours favorisé le débat depuis le début, dans la clarté et la transparence. Quant à Haute Corvée, il suffit d'aller sur place pour voir qu'il existe déjà un lotissement !

Concernant la taxe sur les logements vacants et l'abattement spécial pour les personnes handicapées (voir page 10), un claquement de doigts ne suffit pas pour avoir la réponse, mais un travail d'inventaire est nécessaire avec les services fiscaux pour arriver à une proposition concrète : ça prend du temps. Le coq Chantecler imaginait que c'était son chant du matin qui faisait se lever le soleil...

Gilbert ANTOINE, premier adjoint au Maire.

Laurence WIESER, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement.

Expression réservée aux élus minoritaires (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale) (textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).

Septembre sonne l'heure de la rentrée des classes et de la reprise des activités parfois mises entre parenthèses le temps des vacances. L'occasion est donnée à chacun d'entre nous de rejoindre le monde associatif laxovien, riche et diversifié, tant pour les loisirs individuels que pour les actions au service des autres.

La rentrée des classes permet de voir se prolonger le dispositif de l'ATE (Aménagement du Temps de l'Enfant) dont bénéficient les enfants des écoles communales de Laxou. Ce choix fait depuis 1995 doit perdurer malgré les désengagements financiers successifs qui laissent seule la commune de Laxou pour supporter financièrement un dispositif pourtant reconnu et encouragé nationalement.

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) entre dans sa 3^{ème} version pour 2011-2015. Il est désormais associé au plan de lutte contre l'obésité. En France, le surpoids touche près d'un enfant sur cinq (3,5% sont obèses). Ils risquent

de le rester à l'âge adulte avec une santé plus fragile et une espérance de vie diminuée. Face à cet enjeu majeur de santé publique, les élus du groupe Laxou Autrement propose d'intégrer dans l'ATE un axe spécifique de lutte contre l'obésité. L'objectif est de sensibiliser les enfants sur leurs pratiques alimentaires et les apports nutritionnels. Cela leur permettra également de mieux comprendre l'équilibre des menus qui leur sont proposés à la cantine scolaire.

Toujours en matière d'éducation, les enfants des écoles primaires ont suivi l'an dernier une sensibilisation à la Prévention Routière afin de leur permettre de circuler en toute sécurité sur les trottoirs. Dès lors, on ne peut que s'étonner de constater la tolérance faite vis-à-vis des véhicules stationnés en dehors des emplacements réservés, surtout à proximité des écoles de la ville. Ces stationnements dangereux obligent les piétons à marcher sur les voies de circulation, ou

rendent difficile la circulation en obstruant une partie de la route.

Ces actes d'incivilité méprisent le droit de chacun à circuler librement et en toute sécurité. Se retrouvant face à face la satisfaction de se stationner à proximité de son domicile pour les uns, et le mécontentement grandissant des autres qui ne comprennent pas que rien ne soit fait. Il convient donc d'engager rapidement une campagne de sensibilisation (avant sanction), faute de quoi le stationnement deviendra rapidement anarchique sur la commune : la tolérance municipale s'en verra alors largement dépassée et bafouée.

Une « Ville amie des enfants » se doit aussi de les protéger en sécurisant leurs déplacements piétons.

Bonne rentrée à tous, et bienvenue à celles et ceux qui sont nouveaux habitants à Laxou.

Pierre HERTZ et Denis HAYOTTE

Groupe Laxou Autrement

Droit de réponse de l'équipe municipale (Journal Officiel AN - Questions écrites du 30 septembre 2002 - Réponse publiée au JOAN du 30 décembre 2002, page 5 291 : possibilité d'apporter des commentaires explicatifs, dans le même bulletin, sur les affaires évoquées par l'opposition). (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)

Enfin des propositions ! Pour autant, chacun peut constater que ce qui est proposé ci-dessus existe déjà...

En effet, les différentes thématiques « santé » sont déjà abordées dans le cadre de la Réussite Educative et de l'ATE en partenariat avec l'Office d'Hygiène Sociale de Meurthe-et-Moselle et l'Institut Régional de l'Education et la Promotion de la Santé.

De plus, la sécurité des enfants est particulièrement prise en considération puisque depuis 2008, nous avons développé des actions de sensibilisation avec les accompagnements pedibus et les formations vélos et piétons au sein des groupes scolaires, ainsi que par le renforcement de la présence d'agents de la circulation à l'entrée et à la sortie des écoles.

Enfin, avant la fin de l'année, nous réaliserons comme prévu l'aménagement de la rue Paul Bert à proximité du groupe scolaire Louis Pergaud pour sécuriser les cheminements piétons.

Nathalie PARENT HECKLER, adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires.

Jardins d'éveils : jardins des leurres !



Nous avons exprimé et manifesté clairement et fermement à plusieurs reprises notre opposition aux fermetures de classes programmées et décidées par l'Inspection Académique pour cette rentrée.

Ces procédures, loin d'être réservées à Laxou, ont fait naître certaines polémiques et émerger l'idée fautive par l'intermédiaire d'un tract d'une ancienne adjointe au maire déléguée à la petite enfance aux informations volontairement erronées, que la création de « jardins d'éveil » pourrait régler le problème des parents !!!

Quelques mises au point s'imposent : le dispositif « jardins d'éveil » n'est qu'expérimental jusqu'en 2012 a confirmé la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) au Maire Laurent GARCIA, et ces conditions d'expérimentation seront revues à l'issue pour être éventuellement pérennisées, modifiées ou tout simplement abandonnées.

La CAF nous a également indiqué que la participation financière des familles est obligatoire et calculée selon le barème de la prestation de service unique. Par ailleurs, la collectivité portant le projet doit largement contribuer au financement des dépenses de fonctionnement, contrairement à ce que ce tract écrivait !!! Donc à part peser lourdement sur le budget des familles et de la Ville, tous deux déjà contraints, et créer de véritables inégalités sociales entre ceux qui pourront placer leurs enfants dans ces structures et les autres. **Quel en est l'intérêt ?**

De nombreux acteurs et professionnels de l'éducation et de la petite enfance sont défavorables au développement de ces « jardins d'éveil » dont le but non avoué est de se substituer, à terme, aux premières années de l'école maternelle. C'est donc un cheval de Troie du démantèlement de l'école préélémentaire dans notre pays.

A Laxou, nous restons de fervents défenseurs et protecteurs de l'enseignement public, laïc, et pour l'existence d'un socle unique ouvert à tous et gratuit qu'est l'école maternelle de la République.

Financement des collectivités locales : une fiscalité directe simplifiée et plus claire !

La suppression de la Taxe Professionnelle et la modification de l'affectation de certaines recettes fiscales ont influé sur l'articulation du financement des collectivités locales. Ainsi, le produit de la Taxe d'Habitation est affecté exclusivement à ce que l'on appelle désormais le « bloc communal » : pour ce qui concerne Laxou, il s'agit de la Commune et de la Communauté urbaine du Grand Nancy (CUGN).

La Loi impose désormais que les recettes provenant de la Taxe d'Habitation que percevait le Département jusqu'en 2010 soient transférées à la CUGN.

Toutefois, cette réforme n'aura aucune influence sur le montant global perçu, même si les taux sont modifiés.

Exemple :

En 2010 la situation était la suivante :

Taux Commune :	7,81 %
Taux CUGN :	8,20 %
Taux Département :	9,23 %

En 2011 nous aurons (hors augmentation de taux de la CUGN) :

Taux Commune :	7,81 %
Taux CUGN :	17,43 % (= 8,20 + 9,23)

Ainsi, la volonté municipale de ne pas augmenter les taux des impôts communaux pendant tout ce mandat, comme nous l'avions annoncé, apparaîtra désormais encore plus clairement, à une époque où la crise touche nos concitoyens.

Karim SOUDA, un laxovien champion d'Europe de boxe thaï

Karim, laxovien demeurant dans le quartier des Provinces, a été deux fois vice-champion du monde en 2000 et 2003 ainsi que champion de France en 2001. Malgré sa réussite, il a décidé en 2005 de raccrocher les gants pour se consacrer à sa femme et à ses enfants, travaillant dans sa boutique de vêtements High Kick Store situé dans le Centre Commercial Saint-Sébastien.

De retour sur le ring en 2010, malgré cinq années d'absence, il remporte en mai dernier le titre de champion d'Europe de boxe thaï, à Chalons-en-Champagne.

Félicitations à Karim !



CitésLab



Le passage du bus CitésLab à Laxou, destiné à promouvoir le dispositif d'appui à la création d'entreprise, a permis de recevoir 10 porteurs de projets dont 9 sont repartis avec des rendez-vous fixés avec des partenaires pour la poursuite de leur projet.

Cette initiative est portée par la Caisse des Dépôts, la Maison de l'Emploi et l'Association Perspectives et Compétences, partenaire de la Ville de Laxou.

De nombreux échanges ont également eu lieu avec les habitants sur le thème de la création d'entreprise.

Quelques chantiers de l'été



Centre Intercommunal Laxou-Maxéville (CILM) :
réfection des toitures



Mise aux normes de sécurité des portes
de la salle Louis Colin



Site Pasteur Association Pour la Promotion et l'Enseignement
de la Musique (APEM) : réfection de la toiture



Travaux dans le Groupe Scolaire Louis Pergaud



Réfection des vestiaires du Gymnase Louis Pergaud



Fin des travaux de la rue de la République